



# # STOP GAZETTE

N° 15 du 5 Février 2022

## L'édito

Vous avez été plusieurs à vous interroger sur le changement de facturation de l'eau. Le contrat de délégation de service public eau potable de la commune Bourgogne-Fresne, attribué à VEOLIA, s'est terminé au 31 décembre 2021. Le Grand Reims a choisi de reprendre la gestion en direct de ce service sur l'ensemble du territoire. Nos prochaines factures seront estampillées Grand Reims avec un prix inchangé. Je tiens à rappeler que le Grand Reims a permis l'arrivée de l'assainissement ainsi que la pérennisation de notre approvisionnement en eau potable par notre raccordement provenant de l'ex base 112.

Nicolas Habare

## La fibre arrive dans notre commune :

Après discussion avec la société LOSANGE qui déploie le réseau Fibre, ce dernier ne sera pas disponible avant le début de l'été étant donné qu'il y a un délai de 3 mois après la réception des travaux qui est prévue pour mars. Malgré cela, un intense démarchage commercial des opérateurs a déjà commencé. **Restez prudents. Les travaux de pose du boîtier fibre sont gratuits. Certains opérateurs facturent ces travaux réalisés par LOSANGE**

En attendant, nous vous conseillons de vérifier que la gaine de votre fil téléphone n'est pas obstruée.

En effet à ce jour, le fil de fibre est dans une attente en limite de votre propriété (souvent la chambre où se situe le compteur d'eau). Il faudra à présent amener cette fibre jusqu'à l'intérieur de votre domicile à l'endroit où vous souhaitez mettre votre box. Losange réalisera ce branchement gratuitement à condition que la gaine soit en bon état. Dans le cas où votre gaine ne permettrait pas le passage de la fibre, il vous appartient de réaliser les travaux de gainage à votre charge.

Vos travaux d'assainissement peuvent être le moment de passer une gaine en attente. Losange indique que 30% des demandeurs ne peuvent recevoir la fibre à cause de gaines qui ne sont pas en état de passer la fibre.



## Inscription pour la dératisation communale

Intervention prévue du 14 au 16 février 2022

Coupon à retourner à la mairie de Bourgogne avant le 10 février

Nom .....Prénom .....

Adresse.....

.....

Tél ..... Portable .....

Problèmes rencontrés  RATS  SOURIS

Commentaires :.....

.....

.....

## **P**ortrait choisi



### **Jean-Philippe Ruelle, Nouveau garagiste**

« Le garage », tenu par M. Thevenard de Fismes depuis environ 3 ans, vient d'être repris par Jean-Philippe, un Bethenyat (habitant de Betheny) d'une 40aine d'années. Passionné depuis toujours par l'automobile, Jean-Philippe travaille dans ce domaine depuis plus de 16 ans. Après avoir travaillé dans divers établissements en carrosserie et mécanique, puis chez Ford à Reims comme responsable d'atelier, il se lance et rachète le garage fin 2021.

Homologué pour la mise en place de boitiers éthanol (en plein développement actuellement du fait des prix des carburants), notre garagiste est à votre disposition pour des réparations toutes marques, révisions, diagnostics, parebrises, et d'éventuels dépannages.

A noter que pour la pose de boitiers éthanol, des aides peuvent être accordées par la Région Grand-Est pour les véhicules de plus de 4 ans. Ethanol local puisque produit à Bazancourt.

Alors n'hésitez pas à faire appel à lui, il vous accueillera au 30, avenue du Docteur Manichon à Bourgogne, tous les jours de 08h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 09h à 12h.



Tél : 03 26 84 59 39

Mail : legarage@gmx.fr

## **C**oncours des illuminations de Noël par le Comité des fêtes



M Legrand et Mme Daigneau de Fresne . M Baudouin de Fresne . Mme Carrié de Bourgogne sont les trois grands gagnants de l'édition 2021.

Tous les participants ont reçu une bouteille de Champagne et les trois premiers, des bons d'achat chez Floralties Garden.

***Merci à toutes et tous pour votre participation à l'embellissement de notre village.***

## info en bref

### ✓ **Dépôts de candidature pour la reprise de notre commerce local**

Les dossiers doivent être déposés en mairie **jusqu'au 20 mars 2022** et devront contenir les éléments suivants :

- CV des porteurs du projet
- Une lettre de motivation
- Un descriptif complet du commerce faisant état des produits et services proposés, jours d'ouverture et horaires prévus, de l'enseigne commerciale ou de la franchise, etc...
- Un prévisionnel de l'activité

Les candidats seront contactés pour l'organisation des visites.

**Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.**

### ✓ **Demande de subventions 2022**

Les demandes de subventions sont ouvertes pour l'année 2022. Les dossiers sont à retirer auprès du secrétariat de Mairie dès maintenant et remis **au plus tard le lundi 7 Mars 2022**. Attention, le CERFA ne sera plus accepté.

### ✓ **Rencontre avec une intervenante sociale de la gendarmerie**

Tous les jeudis matin de 9h à 12h, à la gendarmerie de Witry les Reims, les usagers peuvent rencontrer, Mme Sandra LOPES, intervenante sociale. Elle intervient sur des problèmes de voisinage, problèmes commerciaux, problèmes sociaux... Si la gendarmerie est trop impressionnante, un rdv est possible au M.A.R.S de Reims [contact@lemars.fr](mailto:contact@lemars.fr)

### ✓ **L'assemblée générale du Comité des fêtes**

Elle se déroulera le vendredi 25 février 2022 à 19h30 à la mairie de Bourgogne

### ✓ **Rappel dossier assainissement**

Depuis le 15 octobre 2020, vous avez un délai de 2 ans (prescrit par l'article L1331-1 du code de la Santé Publique) pour vous raccorder au réseau d'assainissement collectif, **soit jusqu'au 15 Octobre 2022**. Au-delà de ce délai, vous ne pourrez bénéficier de subventions.

Article 3.1 de l'engagement de la Communauté Urbaine du Grand Reims extrait de la Convention pour le Raccordement et la Mise en Conformité des Installations d'Assainissement des Particuliers « Le délai de versement de l'aide par la Communauté Urbaine du Grand Reims au propriétaire sera de 6 mois à titre indicatif et à compter de la réception du dossier complet et validé par le Prestataire »

NB : « En cas de non-conformité, le propriétaire devra reprendre ses installations pour y apporter les corrections et travaux nécessaires. La ou les contre-visites seront facturées par le prestataire de la CU du Grand Reims, à charge du propriétaire » Article 4 de la même convention.

### ✓ **Des colis pour la nouvelle année**

Comme l'an passé, les membres du Conseil Municipal livreront à nos administrés de 65 ans et plus, durant la première quinzaine de février, un colis garni.

### ✓ **Election présidentielle , élections législatives**

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au 2 mars 2022 en mairie.

## Stratégie bas carbone du Grand Reims

Jusqu'au 20 février 2022 le Grand Reims vous invite à donner votre avis sur sa stratégie bas carbone et voter pour les actions proposées à travers 6 thématiques !

- 1/Mobilité et urbanisme
- 2/Agriculture et alimentation
- 3/Bâtiments performants et habitat
- 4/Écologie industrielle territoriale
- 5/Adaptation au changement climatique
- 6/Pilotage de la stratégie bas carbone

Vous avez la possibilité de donner votre avis sur les actions et de proposer éventuellement des compléments.

Fin février, le plan d'actions priorisé selon le vote des habitants du Grand Reims sera soumis au comité de pilotage de la stratégie bas carbone pour validation.

<https://bas-carbone.grandreims.fr/>

**LE TRI-TRUCK**  
**PRÈS DE CHEZ VOUS !**

Nous vous donnons rendez-vous  
**le mardi 22 février 2022**  
de 14h30 à 18h30  
pendant le marché de  
Bourgogne.  
N'hésitez pas à venir à notre rencontre !

Le tri truck, un véhicule du Grand Reims qui propose :

- un point de collecte de vos piles, cartouches d'imprimante, lampes et petits appareils électriques et électroniques
- des informations et des brochures sur le tri et le devenir de vos déchets,
- le programme des ateliers gratuits sur la prévention des déchets et le compostage,
- l'inscription à vos ateliers et l'enregistrement de vos demandes,
- des jeux autour du tri des déchets pour toute la famille.

A bientôt !

Les animateurs du tri du Grand Reims

Pour connaître nos prochains RDV :  
03 26 02 90 90  
[www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)

AGENCE  
EcoLogic  
CITEO  
récyclum  
Corepile  
GRAND REIMS  
COMMUNAUTÉ URBAINE

## Animations à la Médiathèque des promenades :

Le mercredi 9 mars de 15h à 17h : Echanges avec le jardinier André Dupin, une occasion pour poser toutes vos questions sur le jardinage...

Le mercredi 16 mars de 15h à 18h : Troc de plantes, boutures et graines, venez partager votre passion...

MAIRIE DE BOURGOGNE-FRESNE 2 place de la Mairie 51110 BOURGOGNE-FRESNE  
Tel 03 26 97 50 56 / [mairie@bourgogne-fresne.fr](mailto:mairie@bourgogne-fresne.fr)

 Mairie.Bourgogne.Fresne

 Mairie\_de\_bourgogne\_fresne

[www.bourgogne-fresne.fr](http://www.bourgogne-fresne.fr)

*Bulletin mensuel d'informations*  
Editeur : Mairie de Bourgogne Fresne  
Directeur de la publication : Nicolas Habare  
Directeur de la rédaction : Carole Sangnier  
Tirage par nos soins : 690 exemplaires  
Numéro ISSN en cours